

PST DU CPAS DE MODAVE	
Objectifs & actions	
Intitulé	
VOLET INTERNE : ADMINISTRATION GENERALE	
ACCUEIL	
O.S.I. 1	Etre un CPAS accueillant, qui offre un cadre de travail agréable et sécurisant
O.O. 1.1	Améliorer l'accueil des bénéficiaires et la discrétion
Action I 1	Isoler le bureau des travailleurs sociaux au niveau de l'acoustique.
Action I 2	Modifier la circulation dans la salle d'attente.
Action I 3	Modifier la circulation dans le bureau donnant sur le salle d'attente et installation d'une porte supplémentaire.
Action I 4	Installer une porte entre le bureau de l'employée et du service Jamais seul.
Action I 5	Prévoir une fermeture à clé de tous les bureaux en vue de maximiser la confidentialité.
O.O. 1.2	Réaliser des travaux dans le bâtiment pour offrir un cadre de travail agréable et sécurisant
Action I 6	Régler les problèmes de fuite d'eaux au wc de la cuisine.
Action I 7	Régler les problèmes de fuite d'eaux entre le CPAS et le local des jeunes.
Action I 8	Isoler les entrées d'air au niveau de la porte du cagibi.
Action I 9	Prévoir le remplacement des châssis.
Action I 10	Prévoir le remplacement de l'escalier actuel par un escalier plus sécurisant.
Action I 11	Aménager proprement les passages de câbles et sécuriser les boîtiers au sol. Sécuriser le router et le switch dans une armoire fermée .
Action I 12	Planifier le remplacement de la chaudière.
Action I 13	Isoler le toit du bâtiment.
Action I 14	Remplacer ou réparer (pour autant que ce soit possible) la porte d'entrée qui ferme difficilement.
Action I 15	Remplacer les éclairages énergivores.
Action I 16	Etudier les possibilités d'agrandir le local "colis" ou de le déménager.
COMMUNICATION	
O.S.I. 2	Etre un CPAS qui montre l'exemple en matière de communication.
O.O. 2.1	Améliorer la communication.
Action I 17	Etablir un plan de communication des activités et services du CPAS pour le mini-échos et le bulletin communal.
Action I 18	Prévoir au minimum une rencontre annuelle entre les services du CPAS et l'administration communale en vue de favoriser la communication entre les services.
Action I 19	Former les travailleurs sociaux à l'écoute.
Action I 20	Développer le site Internet du CPAS et prévoir un guichet en ligne.
Action I 21	Aller à la rencontre des citoyens en participant à la journée Retrouvailles.
SERVICES	
O.S.I. 3	Etre un CPAS qui offre des services efficaces.
O.O. 3.1	Etablir des procédures de travail.
Action I 22	Rédiger des procédures écrites du travail à réaliser par chaque travailleur en vue de faciliter les remplacements.
Action I 23	Répondre au droit de tirage du SPW en matière de subvention de formation du personnel.
Action I 24	Etablir des canevas identiques dans les dossiers sociaux en vue d'éviter les oublis et faciliter les inspections.
O.O. 3.2	Se mettre en ordre par rapport à la médecine du travail.
Action I 25	Avoir un conseiller en sécurité/hygiène.
PARTENARIATS	
O.S.I. 4	Etre un CPAS qui crée des partenariats et des synergies
O.O. 4.1	Développer des synergies avec l'administration communale.
Action I 26	Réaliser plus de marchés publics communs (téléphonie, médecine du travail, etc).
Action I 27	Tenir à jour le carnet du personnel du CPAS et de l'administration communale.
O.O. 4.2	Développer des partenariats entre CPAS.
Action I 28	En fonction de l'évolution du dossier, envisager un partenariat pour la livraison de repas.
Action I 29	Participer aux réunions inter-cpas.
VOLET EXTERNE : DEVELOPPEMENT DES POLITIQUES	
AINES	
O.S.E. 1	Etre un CPAS qui garantit le bien-être des aînés et de leurs aidants proches.
O.O. 1.1	Assurer une communication efficace entre la personne âgée, ses aidants proches et les services extérieurs.
Action E 1	Continuer la distribution des boîtes jaunes aux personnes de plus de 75 ans.
Action E 2	Participer aux tables rondes et aux groupes de travail "vieillesse de la population" et "mobilité" (G.A.L.)
Action E 3	Collaborer avec le C.C.C.A. sur les nouveaux projets et communiquer sur les actions de chacun.

O.O. 1.2	Mettre en place des nouveaux services favorisant le bien-être des personnes âgées et de leurs aidants proches.
Action E 4	Mettre en place en groupe de bénévoles sur la commune (par convention ou par service propre).
Action E 5	Mettre en place la fourniture et la livraison de repas à domicile.
Action E 6	Etudier la possibilité de créer un Alzheimer café dans la nouvelle maison rurale.
INSERTION	
O.S.E. 2	Etre un CPAS qui vise l'épanouissement individuel, l'insertion sociale et professionnelle.
O.O.E. 2.1	Organiser des ateliers favorisant l'insertion sociale et/ou professionnelle.
Action E 7	Organiser des tables de conversation.
Action E 8	Chercher des partenariats pour animer des formations/des ateliers.
O.O.E. 2.2	Développer des partenariats afin de favoriser les possibilités de mise à l'emploi.
Action E 9	Faire un cadastre des partenaires potentiels pouvant accueillir des personnes en "article 60".
Action E 10	Etudier les possibilités de partenariat pour mettre en place une formation "permis de conduire".
SANTE	
O.S.E. 3	Etre un CPAS actif pour la santé des plus jeunes au plus âgés.
O.O.E. 3.1	Sensibiliser les citoyens à l'importance d'avoir une alimentation et une vie saine et équilibrée.
Action E 11	Etudier la possibilité de mettre en place un "salon santé".
Action E 12	Poursuivre le programme Viasano dans les écoles pour lutter contre l'obésité chez les enfants.
Action E 13	Continuer le projet "1,2,3 €" avec le public précarisé.
Action E 14	Organiser des conférences en matière de santé et/ou des ateliers permettant de mettre en pratique directement ce qui a été appris.
O.O.E. 3.2	Organiser des formations visant à mieux vivre sa maladie ou celle d'un proche.
Action E 15	Organiser des formations visant à donner des outils aux aidants proches de personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'autres pathologies.
PARTENARIATS	
O.S.E. 4	Etre un CPAS qui vise à créer des partenariats, des synergies.
O.O.E. 4.1	Développer des synergies commune/cpas et cpas/cpas.
Action E 16	Organiser "Eté solidaire" avec la commune.
Action E 17	Etudier la possibilité de conclure un partenariat avec un autre cpas pour la livraison de repas à domicile.
Action E 18	Etablir des partenariats cpas/cpas pour la formation de groupe d'insertion.
Action E 19	Etudier la possibilité de faire une permanence du bureau d'aide juridique au cpas.